



Le 3 mai 2018

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

AVIS DE CIRCULATION VOIE NAVIGABLE SUR LA RIVIÈRE DES OUTAOUAIS

Gatineau / Ottawa — Feux d'artifices et barge temporaire

L'équipe des Grands feux du Casino du Lac-Leamy, en collaboration avec les services de sécurité publique de la ville de Gatineau et la ville d'Ottawa, souhaite aviser les plaisanciers qu'une section de la voie navigable de la Rivière des Outaouais sera temporairement fermée les soirs de l'événement.

Les 4, 8, 11, 15 et 18 août prochains la section de la Rivière des Outaouais située entre les ponts Alexandra et Portages sera fermée de 18 h à 22 h 30 aux embarcations et navires afin d'appliquer le périmètre de sécurité nécessaire pour la réalisation des spectacles pyromusicaux.

Six bouées jaunes lumineuses d'avertissement délimiteront le périmètre de 60 mètres aux alentours des quais temporaires ancrés à ne pas franchir pour tout bâtiment non autorisé, pour raison de sécurité. Les quais temporaires seront en place le jeudi 26 juillet jusqu'au 21 août. Des bouées d'informations seront en place en aval du pont afin de délimiter la zone sécurisée. Aucun bâtiment ne sera toléré en amont du pont Alexandra. Les services policiers de la ville de Gatineau et de la ville d'Ottawa seront sur place afin de faire respecter les consignes de sécurité en vigueur.

Les écluses d'Ottawa, y compris les quais en aval des écluses seront également fermés au trafic terrestre et nautique de 18 h les mercredis et 19 h les samedis jusqu'à 22 h 30. Veuillez noter que les opérations des écluses et des services réguliers de transport maritime ne seront pas affectées par les feux d'artifice.

L'équipe des Grands feux demande aux plaisanciers concernés de faire preuve de prudence et de respecter la réglementation durant les soirées de spectacles et les remercie de leur patience.

Pour consulter tous les avis publics, visitez le www.feux.qc.ca/site/avis-publics/